

20250610_DL_01

OBJET : Attribution du
marché « Acquisition et
maintenance de matériel
bureautique – Imprimantes
et copieurs et services
associés »

Date de convocation :
02 juin 2025

Date de séance :
10 juin 2025

Date d'affichage :
16 juin 2025

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 8

*Séance en présentiel et en
visioconférence*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaient présents : Monsieur VARLET, Monsieur PARSIS, Monsieur DELFOSSE, Madame MAILLE-BARBARE, Madame LHOMME.

Secrétaire de séance : Monsieur PARSIS Laurent

Pouvoir :

Madame DELETRE donne pouvoir à Monsieur DELFOSSE

Monsieur GEST donne pouvoir à Monsieur VARLET

Madame ROY donne pouvoir à Monsieur PARSIS

La présente consultation est émise dans le cadre du groupement de commandes « usages numériques » coordonné par syndicat mixte Somme Numérique. L'accord-cadre a pour objet la fourniture de matériels bureautiques, la maintenance et services associés pour les membres du groupement de commandes. Le périmètre des prestations prévues au titre de l'accord-cadre pouvant donner lieu à des marchés subséquents est défini comme suit :

- Acquisitions de matériels bureautiques,
- Location avec option d'achat,
- Maintenance curative et préventive telles que définies au CCTP,
- Services associés : livraison et installation du matériel bureautique, service de gestion proactive, logiciel de gestion de parc

Nous avons reçu 5 offres pour cet accord-cadre. Il s'agit de déterminer les 3 titulaires qui ont présenté l'offre la plus avantageuse au regard des critères de choix. Ces 3 sociétés seront ensuite mises en concurrence au fur et à mesure des besoins de chaque membre du groupement concerné.

LE BUREAU

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu la délibération n°8 du Comité syndical du 5 octobre 2021 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu la consultation lancée par Somme Numérique le 25/04/2025 ayant pour objet « l'acquisition et maintenance de matériel bureautique – Imprimantes et copieurs et services associés »
- Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 10 juin 2025 pour l'attribution de cet accord-cadre.
- Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution du présent marché ;

DELIBERE

ARTICLE 1 : L'accord-cadre intitulé « Acquisition et maintenance de matériel bureautique – Imprimantes et copieurs et services associés est attribué aux sociétés suivantes :

- FACTORIA, en qualité de mandataire du groupement, SIRET 399 337 500 00017
- SHARP, siret: 333 321 636 00586
- KOESIO, siret: 45004107400045

ARTICLE 2 : Le Président est autorisé à signer et notifier l'attribution de cet accord-cadre aux cocontractants retenus.

ARTICLE 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.